### Question d'Europe n°364

31 août 2015

# La Coalition de la gauche radicale arriverait de peu en tête des élections législatives le 20 septembre en Grèce

#### **Corinne Deloy**

#### Résumé:

« Le mandat que j'ai reçu le 25 janvier a atteint ses limites. Je ressens le besoin moral et la responsabilité politique de soumettre à votre jugement ce que j'ai réalisé, les réussites comme les erreurs » a déclaré le Premier ministre grec Alexis Tsipras (Coalition de la gauche radicale, SYRIZA) le 20 août dernier dans une allocation télévisée par laquelle il a annoncé sa démission après sept mois d'exercice du pouvoir.

Il a demandé à ses compatriotes de voter lors d'élections législatives anticipées pour lui signifier si l'accord obtenu par le gouvernement en juillet dernier avec les créanciers de la Grèce « permet de surmonter les impasses actuelles et de conduire à la reprise » d'une part et « de désignerqui peut mener des réformes nécessaires au pays » d'autre part. « Je vous laisse juger mais j'ai la conscience tranquille pour avoir su résister aux pressions et aux chantages » a indiqué Alexis Tsipras, qui a reconnu que l'accord n'était pas celui qu'il souhaitait avant d'être élu en janvier dernier mais qu'il était néanmoins le meilleur possible.

Il s'est également félicité d'avoir obtenu pour son pays un sursis de 3 ans. « Nous ne sommes pas sortis de cette période difficile amorcée il y a 5 ans, mais nous pouvons nous battre pour y parvenir et réduire les effets néfastes de l'accord. Nous allons faire en sorte de regagner notre souveraineté face aux créanciers » a-t-il indiqué.

Conséquence de la démission du Premier ministre, les Grecs sont appelés aux urnes le 20 septembre prochain pour renouveler les 300 membres de la Vouli, chambre unique du parlement. Ce scrutin sera le cinquième en six ans dans le pays et le 3e pour la seule année 2015.

#### LA STRATÉGIE D'ALEXIS TSIPRAS

Le 13 août dernier, le parlement grec a voté par 229 voix contre 64 le 9e plan d'austérité du pays. Seuls

118 des 162 députés de la majorité gouvernementale, alliant SYRIZA et le Parti des Grecs indépendants (ANEL), l'ont approuvé. Après la perte de sa majorité, le Premier ministre a donc choisi de convoquer des élections législatives anticipées.

Alexis Tsipras sait qu'il a impérativement besoin d'une majorité pour faire voter avant la fin de cette année les mesures du programme d'ajustement budgétaire, notamment en matière de fiscalité, de droit du travail, de concurrence, de sécurité sociale et des retraites. « Le Premier ministre est très pressé. Il sait que le temps joue contre lui. Il ne veut pas laisser le temps aux frondeurs de l'aile gauche de son parti de s'organiser » explique Georges Prevelakis, professeur de géographie à l'université Paris 1.

En choisissant de provoquer des élections législatives anticipées aussi rapidement (si sa démission n'a pas constitué une surprise, elle n'était pas attendue aussi tôt), Alexis Tsipras montre également qu'il reste maître du jeu. Sa décision a certes provoqué la division de son parti politique mais cette scission était à terme inéluctable et devrait peu affecter SYRIZA . Le Premier ministre sait qu'il va perdre une partie de ses électeurs, les plus à gauche, mais il compte compenser cette perte en en gagnant sur sa droite.

Enfin, il n'est pas sans connaître la disposition de la Constitution grecque qui prévoit que si des élections législatives sont organisées moins de 18 mois après les précédentes, les électeurs se prononcent sur des

listes fermées composées par les partis et ne peuvent donc exprimer un choix parmi les candidats. Cette mesure permet à Alexis Tsipras de constituer des listes plus « centristes » que celles présentées par SYRIZA en janvier dernier et de se débarrasser des éléments les plus extrêmes de son parti.

Conformément à la Constitution, le président de la République, Prokopis Pavlopoulos, a engagé la procédure dite des mandats exploratoires qui l'oblige à demander aux dirigeants des 3 partis disposant du plus grand nombre de députés (hormis celui du chef du gouvernement) de tenter de former un gouvernement de coalition. Chacun d'entre eux dispose alors de 3 jours pour y parvenir.

Ces tentatives, impossibles sans l'aide de SYRIZA et d'ANEL, ayant échoué, le président de la République a, le 27 août, nommé la présidente de la Cour suprême, Vassiliki Thanou-Christophilou, au poste de Premier ministre (par intérim). Le 28 août, il a convoqué le scrutin législatif pour le 20 septembre.

## RETOUR SUR SEPT MOIS DE POUVOIR DE SYRIZA

Le 25 janvier dernier, SYRIZA remportait les élections législatives avec 36,34% des suffrages. Le lendemain, Alexis Tsipras, qui promettait de mettre fin à l'austérité et à la tutelle budgétaire du pays et de parvenir à une réduction de la dette (tout en restant dans la zone euro), devenait Premier ministre. Un peu plus de 6 mois plus tard, il était contraint d'accepter les exigences des créanciers internationaux et de signer le 3e plan d'aide à la Grèce.

Le 27 février, Alexis Tsipras avait obtenu une prolongation jusqu'au 30 juin du 2e programme d'aide à son pays, sous réserve pour lui de proposer de nouvelles réformes. Celles qu'il a présentées à la fin du mois de mars ont été jugées insuffisantes par les ministres des finances de la zone euro (Eurogroupe). Trois mois plus tard, la Commission européenne a soumis au gouvernement grec une liste de réformes à adopter pour obtenir un nouveau plan d'aide (report de l'âge de départ à la retraite à 67 ans, augmentation de la TVA, suppression des allocations de solidarité pour les petites retraites, etc.). Alexis Tsipras a

jugé ces propositions inacceptables et annoncé le 27 juin la décision de soumettre à référendum les propositions faites par les créanciers à Athènes. Le 5 juillet, 61,30% des Grecs ont répondu « non » à la question : « Acceptez-vous le projet d'accord soumis par la Commission européenne, la BCE et le FMI lors de l'Eurogroupe du 25 juin ? Moins de quatre électeurs sur dix (38,60%) ont voté « oui ». La participation avait atteint 62,50%.

Le Premier ministre est donc sorti victorieux du référendum. Il avait appelé les Grecs à dire « un grand non à l'ultimatum des créanciers et un grand oui à l'Europe de la solidarité » qui, selon lui, permettraient à Athènes d'obtenir un meilleur accord.

En dépit de son succès dans les urnes, le 13 juillet, Alexis Tsipras a signé un accord avec ses partenaires européens, qui reprend quasiment tout ce qu'il refusait auparavant et auquel le peuple grec a dit « non » le 5 juillet. Le Premier ministre, qui affirme avoir paraphé le document « pour éviter tout désastre au pays », a indiqué que celui-ci lui permettra de renégocier la dette de son pays à partir de l'automne prochain. La signature de cet accord est, en partie seulement, le premier échec d'Alexis Tsipras qui a cru s'imposer dans les négociations en cours avec son référendum mais n'est parvenu qu'à renforcer la volonté des Européens. Un mois plus tard, le 13 août, le parlement grec a voté le 9ème plan d'austérité adopté par Athènes afin de mettre en œuvre les réformes exigées par les créanciers du pays. SYRIZA s'est alors divisé et le plan a été adopté grâce aux voix des députés de Nouvelle Démocratie, du PASOK et de To Potami.

Le texte du 13 juillet accorde à la Grèce un nouveau plan d'aide de 86 milliards € sur 3 ans, le 3e après ceux de 2010 et 2012 d'un montant total de 240 milliards €, en échange de réformes structurelles et de nouvelles mesures d'austérité plus sévères que celles initialement envisagées, comme la hausse de la TVA, la baisse du minimum retraite de 450 à 382 € mensuels (celui-ci ne pourra être perçu qu'à partir de 67 ans), la libéralisation de plusieurs marchés et la création d'ici à mars 2016 d'un fonds de privatisation contrôlé par les créanciers internationaux pour dégager 50 milliards € de recettes.

Les privatisations ont d'ores et déjà débuté : 14

aéroports grecs, dont ceux de Thessalonique, Corfou, Rhodes, Santorin et Kos, viennent d'être achetés par des compagnies allemandes. Le gel de la vente de ces aéroports avait été l'une des premières actions du gouvernement d'Alexis Tsipras, qui s'était engagé à ne céder aucun actif public, lors de son arrivée au pouvoir.

Une première tranche de l'aide à la Grèce d'un montant de 26 milliards € a été débloquée le 20 août, le jour où le Premier ministre a présenté sa démission. Elle doit permettre à Athènes de recapitaliser ses banques (10 milliards €), elle lui a permis de rembourser la Banque centrale européenne (BCE) (3,4 milliards €) et le prêt relais consenti par les créanciers le mois dernier (7,2 milliards €). Le reste de la somme servira à rembourser 1,5 milliard € au FMI en septembre prochain. Les 3 milliards € restants seront versés à Athènes d'ici la fin du mois de novembre après que les Européens auront réalisé un audit de la mise en œuvre des réformes.

De nombreux analystes économiques s'interrogent sur l'efficacité des mesures demandées à la Grèce. Le plan d'aide ne comprend aucun allégement de la dette publique, qui atteint 177% du PIB et dont la soutenabilité reste un point essentiel. « Je demeure fermement convaincue que la dette grecque est devenue insoutenable » a d'ailleurs déclaré la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, le 14 août. Le FMI a indiqué qu'il confirmerait sa participation au plan d'aide seulement lorsque les Européens auront mis l'allégement de la dette à l'agenda.

Alexis Tsipras a exprimé le souhait de voir le Parlement européen, « seule institution européenne investie d'un mandat populaire direct », représenté parmi le groupe des créanciers. « Je demande l'implication directe et entière du Parlement européen en tant que 5e acteur de ce qu'on appelle le « quartet des créanciers », notamment dans le processus d'évaluation de la mise en place de l'accord sur un 3e plan d'aide au pays » a-t-il demandé le 19 août au président du parlement européen, Martin Schulz (S&D).

#### **QUI GOUVERNERA LA GRÈCE?**

Selon les enquêtes d'opinion, SYRIZA devrait conserver le pouvoir à l'issue du scrutin du 20 septembre. Après

7 mois à la tête du gouvernement, Alexis Tsipras reste populaire : sa cote de popularité s'établit à 61% selon un sondage réalisé en juillet par l'institut Metron Analysis. Une même proportion (63%) estime qu'il a eu raison de signer l'accord du 13 juillet selon l'enquête réalisée par ce même institut.

Alexis Tsipras incarne toujours une rupture par rapport à l'ancienne classe politique fortement rejetée par la population. « Les Grecs, pour le moment, croient qu'Alexis Tsipras a tout tenté dans les négociations, qu'il a été l'objet de chantage de la part des Européens. En outre, ils ne veulent pas de l'ancienne classe politique corrompue, l'opposition actuelle ne représente pas une voie alternative » indique Giorgos Contogeorgis, professeur de sciences politiques. « Il bénéficie encore de l'image sentimentale du bon garçon qui fait ce qu'il peut dans un contexte difficile. Et surtout, il n'a aucun challenger crédible. Les Grecs sont restés hostiles à la classe politique traditionnelle, Alexis Tsipras est encore un homme neuf » confirme Georges Sefertzis, politologue.

C'est toutefois en fédérant les différents courants de son parti qu'il était parvenu à s'imposer aux élections législatives du 25 janvier dernier. Désormais, son parti est divisé. Le 21 août, 25 membres de SYRIZA ont fait sécession et fondé l'Unité populaire (Laiki Enotita, LE), nom choisi en hommage à Salvador Allende, président du Chili entre 1970 et 1973, assassiné lors d'un coup d'Etat. Le nouveau parti, qui constitue le 3e groupe au parlement, est dirigé par l'ancien ministre de la Restructuration, de la Production, de l'Environnement et de l'Energie (janvier-juillet 2015), Panayotis Lafazanis. Celui-ci est opposé à la politique d'austérité et veut faire respecter les promesses initiales de SYRIZA, à savoir l'annulation des plans d'aide, la suppression de la plus grande partie de la dette, la nationalisation des banques, etc. Panayotis Lafazanis est favorable à une sortie de l'euro de la Grèce.

« SYRIZA est en train d'adopter la doctrine irrationnelle à laquelle je me suis opposé depuis 5 ans : étendre encore la crise et prétendre qu'elle est résolue, tout en maintenant une dette impayable. Le dilemme est simple : soit nous en finissons avec les plans d'aide, soit ce sont eux qui vont achever le pays. Nous irons donc au bout, quitte à sortir de la zone euro » a déclaré l'ancien ministre le 21 août. « Nous allons essayer d'incarner l'esprit du non du référendum organisé par le gouvernement d'Alexis Tsipras le 5 juillet » a-t-il ajouté. Panayotis Lafazanis accuse le Premier ministre d'avoir capitulé face aux créanciers, de « s'être résigné, illustrant ainsi sa peur, son inertie et sa panique ». Au total, 53 députés, membres du comité central de SYRIZA ont quitté le parti, dont le député européen Nikos Chountis et Tasos Koronakis. En outre, la ministre adjointe chargée de la politique d'immigration, Tasia Christodoulopoulou, et son mari, ministre adjoint des Affaires maritimes et de la mer Egée, Thodoris Dritsas, ont indiqué qu'ils ne seraient pas candidats sous l'étiquette SYRIZA pour le scrutin législatif.

L'Unité populaire devrait cependant manquer de temps pour s'organiser avant le scrutin du 20 septembre. «SYRIZA devrait remporter les élections mais l'Unité populaire pourrait l'empêcher d'obtenir la majorité absolue » a indiqué Giorgos Contogeorgis, politologue. « Et si SYRIZA n'obtient pas la majorité absolue, tout devient plus compliqué. ANEL risque de ne pas dépasser 3% et par conséquent de ne pas avoir d'élus. Et alors, quelle coalition serait possible ? Le PASOK et To Potami sont trop libéraux pour SYRIZA... » a-t-il ajouté.

L'ancien ministre des Finances (janvier-juillet), Yanis Varoufakis, et la présidente du parlement, Zoé Konstantopoulou, figurent parmi les opposants à Alexis Tsipras. Le premier, auquel beaucoup reprochent son inaction durant les 6 mois qu'il a passés au ministère, assure qu'il est entré en politique pour y rester. « SYRIZA est en train d'adopter la doctrine irrationnelle à laquelle je me suis opposé depuis 5 ans : étendre encore la crise et prétendre qu'elle est résolue, tout en maintenant une dette impayable » a déclaré Yanis Varoufakis le 23 août. Il a annoncé qu'il ne se présenterait pas aux suffrages des électeurs et qu'il souhaitait créer un nouveau mouvement politique afin de « rétablir la démocratie à travers l'Europe ».

Zoé Konstantopoulou a qualifié la procédure qui a conduit à de nouvelles élections de « non-démocratique et anticonstitutionnelle ».

La Nouvelle Démocratie et le PASOK sont en mauvaise posture avec des leaders peu connus de la population

(Evangelos Meimarakis pour ND et Fofi Gennimata pour le PASOK) et pas de véritable programme alternatif à proposer! De plus, ces 2 partis, notamment le PASOK, restent décriés par une grande partie des Grecs.

« Les élections législatives anticipées n'ont aucune utilité » a déclaré Evangelos Meimarakis après la démission du Premier ministre, indiquant qu'il souhaitait « éviter tous les effets négatifs que ce scrutin pourrait créer pendant une très longue période ». Fofi Gennimata a qualifié les élections de « catastrophiques pour le pays » et dénoncé « l'irresponsabilité d'Alexis Tsipras ».

Si le Premier ministre s'impose le 20 septembre, il pourrait cependant se retrouver à la tête d'un pays difficile à gouverner. Les surprises ne sont pas exclues. « Pourquoi les électeurs qui ont voté à 61% contre l'austérité au référendum du 5 juillet voteraient-ils, 3 mois après, pour une coalition formée à la seule fin de mener une politique d'austérité ? » s'interroge Dimitri Thanassekos, politologue et économiste.

Quoi qu'il arrive, a déclaré Alexis Tsipras, « il ne gouvernera pas avec la Nouvelle Démocratie, To Potami et le PASOK ». « Nous n'allons pas faire revenir ceux que le peuple a fait sortir par la porte » a-t-il souligné.

#### LE SYSTÈME POLITIQUE GREC

Le Parlement (Vouli Ton Ellinon) est monocaméral et compte 300 membres, élus pour 4 ans au sein de 56 circonscriptions au scrutin proportionnel, appelé proportionnelle renforcée. Les électeurs votent pour une liste au sein de laquelle ils peuvent exprimer leurs préférences. Cependant, les élections anticipées du 20 septembre étant organisées moins de 18 mois après le précédent scrutin, les électeurs ne seront pas autorisés à choisir leurs candidats au sein des listes. 51 circonscriptions désignent 288 députés ; les 12 députés restants, appelés députés nationaux car ils représentent l'ensemble de la Grèce - une position honorifique -, sont désignés à partir des résultats de chacun des partis politiques à l'échelon national. Le parti arrivé en tête bénéficie d'un bonus de 50 sièges. Les candidats doivent être âgés de 25 ans minimum. Le vote est obligatoire en Grèce jusqu'à l'âge de 70 ans. L'abstention est officiellement punie d'une peine

d'emprisonnement allant d'un mois à un an ainsi que par un licenciement mais ces sanctions ne sont pas appliquées.

- 7 partis politiques sont actuellement représentés au parlement :
- La Coalition de la gauche radicale (SYRIZA), parti d'extrême gauche né en 2004 et issu du rassemblement de l'ancien parti Synaspismos et de plusieurs organisations de gauche radicale de militants communistes et écologistes. Dirigée par Alexis Tsipras, elle possède 149 députés;
- La Nouvelle démocratie (ND) fondée en 1974 par l'ancien président de la République (1980-1995) et ancien Premier ministre (1955-1963 et 1974-1980), Constantin Caramanlis. Dirigée par Vangelis Meimarakis, elle compte 76 sièges;

- Aube dorée (XA), parti d'extrême droite, créé en 1980, dirigé par Nikolaos Michaloliakos, possède 17 députés;
- To Potami (La rivière), parti centriste de Stavros
  Theodorakis, compte 17 sièges;
- Le Parti communiste (KKE), fondé en 1918 et dirigé par Dimitris Koutsoumbas, possède 15 députés;
- Le Parti des Grecs indépendants (ANEL), parti de droite populiste créé le 24 février 2012 et dirigé par Panos Kammenos. Membre du gouvernement sortant, il possède 13 députés;
- Le Mouvement socialiste panhellénique (PASOK),
  parti créé en 1974 par l'ancien Premier ministre (1981-1989 et 1993-1996) Andreas Papandreou, et dirigé par
  Fofi Gennimata, compte 13 sièges.

#### Rappel des résultats des élections législatives du 25 janvier 2015 en Grèce

Participation: 63,87%

Partis politiques	Nombre de voix recueillies	Pourcentage des suffrages obtenus	Nombre de sièges
Coalition de la gauche radicale (SYRIZA)	2 246 064	36,34	149
Nouvelle démocratie (ND)	1 718 815	27,81	76
Aube dorée (XA)	388 447	6,28	17
To Potami (La rivière)	373 868	6,05	17
Parti communiste (KKE)	338 138	5,47	15
Parti des Grecs indépendants (ANEL)	293 371	4,75	13
Mouvement socialiste panhellénique (PASOK)	289 482	4,68	13
Autres	682 601	8,20	0

La Coalition de la gauche radicale arriverait de peu en tête des élections législatives le 20 septembre en Grèce

#### **LES SONDAGES**

Selon l'enquête d'opinion réalisée par l'institut Interview, SYRIZA recueillerait 28,70% des suffrages, la Nouvelle Démocratie 26,30%. Aube dorée 7,20%, To Potami, 6,60%, le parti communiste et l'Unité populaire 5,40% chacun, le PASOK 4,20%.

Syriza est crédité de 25% des intentions de vote contre 22% pour la ND, selon l'étude de l'Université de Macédoine publiée par le quotidien Kathimerini le 29 août. Alexis Tsipras reste toujours le plus populaire homme politique en Grèce (29,5%) face au dirigeant de la ND, Vanquélis Méïmarakis (26%).

Selon un sondage publié le 29 août par le journal Parapolitika et effectué par l'institut Metron Analysis, l'écart entre les deux adversaires n'est que d'un point, 22,2% pour Syriza et 21,2% pour la ND. Les néonazis d'Aube dorée, arrivent en troisième position avec 6,5%. Mais la troisième place pourrait être obtenue par le Parti communiste KKE (6%) ou par To Potami (6%). Le Pasok n'obtient que 4,1% à 4,5%. Les Grecs indépendants Anel, parti qui s'était allié avec Syriza pour permettre à ce dernier de former un gouvernement en janvier, n'arrive pas à obtenir le plafond obligatoire de 3% pour entrer au Parlement. En revanche les dissidents du Syriza, parti L'Unité populaire, est crédité entre 3,1 et 5%. Les indécis sont encore environ 20%

# Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site : **www.robert-schuman.eu**

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.